

Office de la consommation

Contrôle des denrées alimentaires

A QUI DE DROIT

Chemin des Boveresses 155 CH – 1066 Epalinges

Formulaire destiné aux commerçants étrangers : ATTESTATION - ADRESSE PROFESSIONNELLE SUISSE

(à remplir en caractères d'imprimerie et retourner à l'Office de la consommation)

Concerne : Adresse professionnelle obligatoire en Suisse pour les personnes responsables de la sécurité dans le domaine des denrées alimentaires ou des objets usuels
Je soussigné-e, accepte que Mme / M. (A)
de l'enseigne / de l'établissement ci-après
élise son adresse professionnelle en Suisse à l'adresse suivante :
c/o Mme / M. (B)
Rue, N°
N° postal – Localité
En signant la présente attestation, j'assume la responsabilité de la sécurité des produits concernant les activités de Mme / M. (A)
dans le domaine des denrées alimentaires ou des objets usuels sur le territoire suisse.
Conformément à l'article 73 de l'ordonnance du DFI sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAIOUs, RS 817.02), cette responsabilité implique que les éventuelles suites administratives (émoluments) et pénales (amendes) en découlant seront notifiées à mon nom.
Lieu/date:
Signature (B):